

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Vaucluse recrute, pour le service CEPRA (Coordination, Evaluation, Prestations, Régulation, Accompagnement) de la direction médicale, **un(e) masseur-kinésithérapeute, en CDI, à temps plein.**

La direction médicale est investie d'une mission de service public d'accompagnement et de contrôle des assurés, des professionnels de santé et des établissements de santé dans le respect de la déontologie et du secret médical

Le service CEPRA est composé d'une équipe pluridisciplinaire médico-administrative comprenant versant médical 4 médecins conseils et 8 infirmiers. Il est chargé de la gestion des prestations prescrites au titre de la maladie et du risque professionnel.

Mission :

En tant que masseur kinésithérapeute, vous œuvrerez à l'optimisation de la gestion de dossiers nécessitant un examen clinique articulaire.

Vous vous chargerez de :

- Réaliser l'examen clinique articulaire
- Evaluer le type d'incapacité présenté par l'assuré : temporaire ou permanente
- Evaluer le niveau de l'incapacité présentée en proposant, lorsque la prestation est rattachée au risque professionnel, un taux d'incapacité permanente (IP)
- Proposer vos conclusions à un médecin conseil

Compétences et qualités attendues :

- Savoir agir dans le respect d'un cadre déontologique (respect du secret médical, respect de la relation entre les bénéficiaires et leur médecin traitant) ;
- Savoir rendre compte
- Être rigoureux
- Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire ;
- Avoir des capacités d'adaptation, d'initiative et d'autonomie ;
- Avoir un sens des responsabilités
- Savoir Gérer son action et son temps dans le cadre des objectifs du service ;
- Savoir utiliser l'environnement informatique et s'adapter rapidement aux logiciels métiers
- Savoir adapter ses interventions orales à son interlocuteur ;
- Avoir des capacités relationnelles d'écoute et de respect du patient,
- Savoir prendre une décision en conformité avec les missions qui vous seront confiées

Le respect strict des règles relatives au secret médical et à la discrétion professionnelle est exigé. A cet effet, vous appliquez de manière stricte la politique de sécurité des systèmes d'informations de l'organisme et les normes édictées par la CNIL.

Formation :

- Diplôme d'État de masseur kinésithérapeute,
- L'obtention du DU en réparation juridique du dommage corporel serait appréciée.

Informations complémentaires :

- Une attestation d'inscription au Conseil de l'Ordre est obligatoire et sera à fournir avant toute prise de fonction,
- Dans le cadre de notre politique diversité, nous portons une attention particulière, à compétences égales, aux candidatures des personnes en situation de handicap.

Conditions :

-  Poste à pourvoir dans les meilleurs délais
- CDI – temps plein
- Rémunération : à partir de 2625.00 € brut mensuel
- Avantages : 13^e mois, intéressement, mutuelle, prime de vacances (sous conditions), restaurant d'entreprise, prestations CSE, participation aux frais de transport collectif

 Lieu de travail :

CPAM de Vaucluse – Direction Médicale
7 rue François 1^{er} – 84000 Avignon

Engagement en faveur de l'inclusion

La CPAM d'Avignon s'engage en faveur de la diversité et de l'égalité des chances. Toutes les candidatures, y compris celles de personnes en situation de handicap, sont étudiées avec la même attention.

Exigences réglementaires

Le candidat retenu devra :

- Respecter les obligations liées à la PSSI
- Respecter le secret professionnel
- Appliquer la loi Informatique et Libertés
- Mettre en œuvre les mesures de sécurité associées

Process recrutement :

-  Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser exclusivement par mail à :

cpam-vaucluse-6567@candidatus.com

- Présélection téléphonique réalisée par la chargée de développement RH de l'organisme
- Entretien de recrutement réalisée par la Direction médicale et la Direction de la CPAM. (date en cours de détermination)